



LEGENDE

Mur en bloc isotherm

Les limites de propriété et les dimensions des parcelles sont indiquées à titre indicatif. Les mesures exactes seront déterminées à l'achèvement du cadastre et en 4 toises. Les décrets communaux sont à déterminer par l'ingénieur chargé. Les données des plans sont données à titre indicatif. Elles peuvent être vérifiées par l'ingénieur chargé. Les mesures et les données des plans sont données à titre indicatif. Elles peuvent être vérifiées par l'ingénieur chargé. Les données des plans peuvent être vérifiées en fonction de la classe du cadastre énergétique.

Auteur du projet:
Marc DISTELDORFF - Architecte - Sàrl.
25, Avenue Titze, L-6001 Rodange-Albert
B.P. 54, L-8901 Redange-Albert
Tél: 23 62 96 92
Fax: 23 62 96 18
e-mail: disteldorff@ta.lu

Projet:
CONSTRUCTION D'UNE MAISON JUMEEE
Divrecherstrooss, L-8550 NOERDANGE lot 1 - 493/2631

EXECUTION
Maître de l'ouvrage:
MADAME BERTRANG
41, Rue de Luxembourg, L-7330 Heisdorf

L'ARCHITECTE	LE CLIENT	DATE
A	EXE_Creation du plan	19/07/2023
B	EXE_Modifications finales M 2	06/11/2023
C	EXE_Modifications suivant étude S100	06/05/2024
D	EXE_Modifications suivant réunion avec l'Etat et l'Etat	19/03/2024
E		
F		
G		
H		
I		
J		
K		
L		
M		
N		
O		
P		
Q		
R		

PLAN N°	INDEX	INDEX
PLAN N° 1/3	EXECUTION	D
Dessiné par C.B.	Contrôlé par M.D.	Echelle: 1:50 1:200
	PLANS IMPLANTATION	Orientation:

Réf: 202310_BERTRANG_Lot 1_EXE_D
Date du plan: 23/09/2024